RÉSUMÉ DES MANDATS Assemblée de fondation d'une coalition

montréalaise pour la rémunération des stages

3 juin 2017 - UQAM, pavillon Hubert-Aquin

0. Ordre du jour

- Que l'ordre du jour soit le suivant:
 - o Tour de table
 - o Présentation de la coalition
 - o Revendications
 - o Plan d'action
 - o Prochaine rencontre

Que les propositions qui ne peuvent être traitées dans les points à l'ordre du jour soient traitées ultérieurement.

3. Revendications

- Que la coalition ait comme revendication centrale le plein salaire et des conditions de travail convenables pour tou-tes les étudiant-es en situation de stage à tout ordre d'enseignement. Que la coalition ait comme revendication subsidiaire l'abolition de la contribution parentale dans le calcul de l'Aide financière aux études.
- Considérant la refonte de la Loi sur les normes du travail prévue à l'automne,
 Que la coalition et les groupes impliqués revendiquent l'abrogation des exceptions au règlement sur les normes du travail qui font en sorte que les stages en sont exclus.
- Que la coalition puisse décider de traiter d'autres luttes politiques amenées par ses membres.
- Que la coalition reconnaisse le caractère genré de l'oppression centrale à la non-rémunération des stages et à la dévalorisation du travail traditionnellement féminin.

4. Plan d'action

 Que la coalition mette en oeuvre une escalade des moyens de pression en préconisant la grève générale illimitée des stages et son caractère éminemment féministe en tant que moyen privilégié de la lutte pour la rémunération de tous les stages et de la reconnaissance du travail des étudiant-es.

Que la coalition admette et privilégie des négociations conjointes avec les autres coalitions régionales afin d'établir un consensus avant la tenue de négociations avec l'État.

- Que la coalition et les groupes impliqués organisent une manif-action à l'automne:
 - Soit en marge des travaux en lien avec la refonte de la Loi sur les normes du travail;
 - o Soit lors d'un événement auquel participe Hélène David et concernant les études supérieures.
- Considérant l'importance d'établir un rapport de force capable de mener à des gains significatifs,

Considérant l'importance que la coalition respecte des principes d'horizontalité et d'organisation pour la suite des choses,

Que la coalition convoque ses instances sur une base périodique, choisissant des dates préétablies afin de mieux coordonner les activités des comités locaux en vue desdites instances.

Qu'on détermine aujourd'hui la date et le lieu de la prochaine réunion générale de la coalition.

Que chaque groupe et association présent prenne des engagements en vue de l'instance suivante et que ceux-ci soient consignés au procès-verbal.

- Que la coalition organise une tournée de mobilisation à l'automne afin que d'autres associations étudiantes ou groupes rejoignent la coalition.
 Que la coalition organise une tournée de formation sur la question de la rémunération des stages.
- Que l'on crée une liste d'envoi pour assurer les communications et la coordination ultérieures.
- Que la coalition inclut dans son matériel d'information, dans la mesure du possible, du contenu en anglais, des nouvelles de la mobilisation provenant de chaque campus et des débats sur les tenants et aboutissants de la campagne.

5. Prochaine rencontre

- Pour toutes les prochaines rencontres, que la réunion débute par la reconnaissance qu'elle se déroule sur des territoires non cédés par les premiers peuples, en l'occurrence par le peuple kanien'kehá:ka (Mohawk).
- Qu'un service de garde soit offert au besoin pour les prochaines rencontres.
- Que la prochaine rencontre soit la fin de semaine du 30 septembre.
 Que le groupe responsable de l'organisation décide de la date et du lieu précis.
 - Que le SECMV organise la prochaine rencontre.

Mise en dépôt

• Que la coalition ait comme revendication subsidiaire la reconnaissance des études comme un travail méritant une juste rémunération.